



## AVIS PUBLIC

### EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ PAR LA SOUSSIGNÉE GREFFIÈRE :

Qu'il y aura une séance ordinaire du conseil municipal de la Ville de Rivière-Rouge le 1<sup>er</sup> février 2023, laquelle se tiendra à 19 h, à la salle Jeanne-Gariépy du centre sportif et culturel de la Vallée de la Rouge (CSCVR) situé au 1550, chemin du Rapide à Rivière-Rouge.

Au cours de cette séance, le conseil municipal doit statuer sur la demande de dérogation mineure suivante :

**(Numéro 2022-40051)**

**Nature et effets :** La demande vise à permettre la transformation du local du rez-de-chaussée de l'ancien « Studio L'Envol », situé au 295, rue L'Annonciation Sud en logement, alors que la réglementation en vigueur ne le permet pas.

**Localisation :** Cadastre : 6139891  
295, rue L'Annonciation Sud  
Matricule : 3042-21-4643

Tout intéressé pourra se faire entendre par le conseil relativement à cette demande.

**DONNÉ À RIVIÈRE-ROUGE CE 11<sup>e</sup> JOUR DE JANVIER 2023**

**Catherine Denis-Sarrazin**  
Greffière